

# PRIX FRANCOPHONE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL

## Dossier de candidature 2007

Identification du candidat	
Municipalité : Caraquet	
Adresse : 220, boulevard Saint-Pierre Ouest	
Ville : Caraquet	Code postal : E1W 1A5
Province : Nouveau-Brunswick	Téléphone : (506) 727-5441
Courriel : centre culturel@nb.aibn.com	Télécopieur : (506) 727-4662

Attention ! Vos réponses ne doivent pas dépasser les limites du cadre.

### Présentation de la municipalité

Taille de la population et principales caractéristiques  
 Engagement de la municipalité envers les arts et la culture

La Ville de Caraquet est reconnue pour son caractère culturel non seulement sur le plan régional, mais aussi national. Sa désignation comme Capitale culturelle du Canada en 2003 en témoigne. Caraquet est parmi les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick les plus dynamiques sur le plan culturel et une des premières à se doter en 1993 d'une politique culturelle municipale. Avec une population d'à peine 4400 habitants, c'est une municipalité qui propose un nombre impressionnant d'événements culturels et artistiques.

La grande région de Caraquet reçoit des milliers de visiteurs chaque été, depuis plus de 40 ans à l'occasion du Festival acadien. De ce festival acadien est né le Gala de la Chanson, un tremplin qui valorise la chanson française et le talent artistique et qui a lancé une majorité d'artistes acadiens. Le théâtre populaire d'Acadie produit et offre depuis près de trente ans du Théâtre professionnel et a été reconnu sur le plan national. Le Festival des arts visuels en Atlantique depuis plus de 10 ans rassemble des artistes de l'Atlantique, du Québec et de l'international dans une grande fête des arts visuels. La culture c'est aussi le bon vin, ainsi Caraquet présente le Festivin, une grande fête de l'appréciation des vins et de la gastronomie.

La direction générale du Centre culturel de Caraquet veille à appuyer les artistes et développer de nouvelles opportunités pour la communauté artistique et culturelle. Ainsi, la ville de Caraquet est le théâtre début mai d'une des plus grandes réflexions et manifestations culturelles réalisées au Nouveau-Brunswick avec l'accueil des États généraux sur les arts et la culture.

## Présentation de la réalisation

Les besoins, la clientèle, les objectifs et les défis particuliers

Description de la réalisation

Coût du projet et montage financier

En 1992, le Vieux Couvent situé au cœur de la municipalité de Caraquet et siège de l'ensemble des organismes culturels et social est la proie des flammes. Pas question pour la municipalité de détruire ce qui reste de ce monument patrimonial. Des travaux de préservation de la structure sont effectués en attendant le développement d'un projet qui mettrait en valeur ce lieu.

Des propositions de restaurations sont présentées, mais les ressources financières ne sont pas disponibles. Les artistes membres du Festival des Arts visuels en Atlantique (FAVA) et le comité paroissial (parce que le lieu appartient à la paroisse) développent un projet de galerie d'art à ciel ouvert en habillant les ruines du Vieux Couvent avec 12 tableaux d'artistes visuels de la région.

Les œuvres dévoilées en juillet 2006 sont à la vue de tous sur le boulevard Saint-Pierre, adjacent à l'église et le Centre culturel. Cet espace public est immédiatement investi par la population et la réponse du public est extrêmement favorable. Les gens prennent le temps de visiter l'exposition après la messe. Une cérémonie d'inauguration avec des présentations officielles est organisé et plusieurs centaines de citoyens et visiteurs y participent. (voir photo jointes à l'envoi électronique)

Les oeuvres sont illuminées le soir et de la musique est diffusée depuis l'intérieur des ruines.

Le projet au coût d'environ 55 000 \$ est financé pour 16 500 \$ par la communauté, 5 500 \$ par Patrimoine Canadien et environ 33 000 \$ par la Société de développement régional.

## Réponses aux critères d'évaluation

Attention ! Les municipalités anglophones qui comptent une minorité francophone doivent se référer à la section 1-b.

### 1. Faire la démonstration des impacts de la réalisation :

#### a. Sur l'ensemble de la collectivité

Par exemple :

- Comment la réalisation favorise-t-elle une meilleure accessibilité et une plus grande appropriation des arts et de la culture par les citoyens ?
- La réalisation a-t-elle permis l'implication et la mobilisation des citoyens, de la communauté artistique ou culturelle ?
- Quelles sont les incidences de la réalisation sur la qualité de vie des citoyens, sur l'environnement, sur le climat social, économique, etc. ?

La galerie est à ciel ouvert sur l'unique boulevard de la municipalité. Personne ne peut manquer de voir l'exposition.

L'exposition se trouve dans la zone institutionnelle de la ville : À côté de l'église, en face du Centre culturel, en face du cinéma et de la maison des jeunes. Les gens qui assistent aux événements culturels, sociaux ou religieux ont tous l'occasion de faire la visite après leur activité principale.

La réponse du public a été extrêmement positive face à ce projet. Il faut dire que ce lieu abritait, avant l'incendie de 1992, la plupart des organismes culturels et communautaires de la région et était déjà accepté comme un espace culturel reconnu. La contribution artistique d'une douzaine d'artistes visuels témoigne d'une certaine reconnaissance par les promoteurs du projet et la municipalité.

De plus, la dynamique développée avec la communauté chrétienne a permis d'étendre la portée des arts dans Caraquet et sensibiliser un nouveau public aux arts visuels. Le discours du père Comeau à l'époque faisait un lien entre les arts et le sacré, le divin. Le presbytère est devenu la Maison de la culture Chrétienne et certaines pièces furent dédiées à des expositions d'œuvres d'art, participant ainsi à cet espace institutionnel très culturel.

*b. sur la communauté francophone en situation minoritaire*

- Comment la réalisation favorise-t-elle la participation ou une meilleure inclusion des francophones au développement local ?
- Comment la réalisation favorise-t-elle le rayonnement ou une meilleure connaissance de la culture de la communauté francophone ?
- La réalisation consolide-t-elle le sentiment d'appartenance des francophones à leur collectivité ou favorise-t-elle un rapprochement de ceux-ci avec l'ensemble de la population locale ?
- La réalisation a-t-elle un impact sur le travail des artistes et des travailleurs culturels francophone de votre localité ou de votre région ?

Le projet valorise nos artiste et accorde une visibilité incroyable pour le secteur des arts visuels. Il valorise également le patrimoine historique de la municipalité.

## *2. Démontrer en quoi la réalisation s'inscrit dans une perspective de développement culturel durable*

Par exemple :

- Est-elle le fruit d'une approche intégrée impliquant différents services municipaux ?
- A-t-elle suscité des partenariats ?
- S'inscrit-elle dans les orientations d'une politique municipale (culturelle, familiale, etc.), dans une vision à long terme du développement culturel ?
- La réalisation est-elle durable ? Qu'en est-il de sa capacité à évoluer dans le temps et à accueillir de nouvelles pratiques ?

Le projet du Vieux Couvent devrait à long terme déboucher sur une nouvelle construction abritant un musée et possiblement la bibliothèque municipale. La politique culturelle de la ville de Caraquet vise à valoriser notre patrimoine et ce projet accomplit cette tâche. L'exposition de 2006 a été retirée pour l'hiver et exposée à l'intérieur du Centre culturel de Caraquet. Le comité organisateur souhaite donner l'occasion à d'autres artistes de créer ces grandes toiles. Le comité organisateur a présenté à Patrimoine canadien et au Congrès mondial acadien 2009 un projet de son et lumière qui a pour arrière-scène le Vieux Couvent de Caraquet. L'espace avant du Couvent sera adapté avec l'édification d'une petite scène extérieure pour la présentation de spectacle principalement l'été.

## *3. Faire la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation*

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Combiner les arts dans la ville fait le lien entre le municipal et le culturel, il confirme l'importance des arts et propose celle-ci comme composante importante à la qualité de vie des citoyens.

(suite)

--

Identification du responsable de la candidature	
Nom : Landry	Prénom : Robert
Adresse : 220. boulevard Saint-Pierre Ouest	
Ville : Caraquet	
Province : Nouveau-Brunswick	Code postal : E1W 1A5
Téléphone : -5067275441	Télécopieur : 5067274662
Courriel : <a href="mailto:centreculturel@nb.aibn.com">centreculturel@nb.aibn.com</a>	
Poste occupé par le responsable de la candidature : directeur général	
Employeur : Conseil d'administration et Ville de Caraquet	

### Critères d'évaluation

Impacts de la réalisation (40 %)

Perspective de développement culturel durable (30 %)

Originalité et excellence (30 %)

Les dossiers de candidature doivent parvenir **avant le 26 avril 2007** par courriel à [info@arts-ville.org](mailto:info@arts-ville.org) ou par la poste à l'adresse suivante :

Les Arts et la Ville  
870, avenue de Salaberry, bureau 107  
Québec (Québec) G1R 2T9

Pour plus d'information ou pour vérifier  
l'admissibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter !

Nadine Lizotte  
T. 418 691-6117  
C. [recherche@arts-ville.org](mailto:recherche@arts-ville.org)

